

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2008)
Heft: 5

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

■ CONSUMMATION D'ÉNERGIE ■

La population suisse a moins chauffé mais davantage voyagé

La consommation totale d'énergie a reculé de 2,6% en Suisse en 2007. Les principales raisons en ont été les températures clémentes durant la saison de chauffage et les prix élevés du pétrole. Ces facteurs ont corrigé les effets de la conjoncture favorable et de la croissance démographique continue. La consommation finale d'énergie a avoisiné les 865 420 térajoules (TJ). Après la valeur record atteinte en 2005 (890 440 TJ), on a donc enregistré deux fois de suite un léger recul (2006: -0,5%). Le recul le plus important, quantitativement, a eu lieu pour deux types de combustibles, l'huile de chauffage extra-légère (-12,3%) et le gaz naturel (-1,8%). Par contre, les ventes de carburant ont augmenté globalement de 2,8%. La progression a été forte pour l'huile diesel (+7,3%) et pour les carburants d'aviation (+6,7%), tandis que la consommation d'essence baissait légèrement (-1,0%). La tendance au remplacement de l'essence par l'huile diesel s'est donc maintenue. La consommation d'électricité, quant à elle, a quelque peu reculé (-0,6%).

Renseignements:

Marianne Zünd
responsable de la communication OFEN
marianne.zuend@bfe.admin.ch

■ RECHERCHE ÉNERGÉTIQUE ■

Haute qualité de la recherche énergétique suisse

Le bilan de la recherche énergétique en 2007 est positif. C'est ce qui ressort du rapport annuel que l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) vient de publier. Sur la contribution de 20 millions émanant de cet office, 1 million a été consacré à des installations pilotes et de démonstration. Le rapport ne se borne pas à mentionner les progrès réalisés dans les projets cofinancés par l'OFEN, il présente aussi d'autres travaux de recherche, financés par des sources publiques et privées. Il regorge de projets de haute qualité, de nature à renforcer encore le rayonnement de la recherche énergétique suisse à l'étranger.

Renseignements:

Yasmine Calisesi
section Recherche énergétique OFEN
yasmine.calisesi@bfe.admin.ch

■ ENERGIES RENOUVELABLES ■

Ruée vers l'investissement pour le courant vert



Depuis le mois de mai 2008, les producteurs d'électricité verte exploitant la force hydraulique (jusqu'à 10 MW), le photovoltaïque, l'énergie éolienne, la géothermie ou la biomasse peuvent annoncer leurs installations pour la rétribution de l'injection à prix coûtant. Quelque 5000 inscriptions ont été recueillies jusqu'à la fin juillet, dont 3500 pendant les seules journées du 1^{er} et du 2 mai. Ces chiffres témoignent du très

fort intérêt de la population suisse pour le courant vert, annonciateur d'une ruée vers les investissements. Depuis la mi-août, les producteurs qui se sont annoncés reçoivent une décision leur indiquant si leur installation est prise en considération. A priori, tous ceux qui, annoncés correctement, ont été connectés au réseau entre le 1^{er} janvier 2006 et le 30 avril 2008, obtiendront un avis positif, signifiant le droit à la rétribution de l'injection. On peut d'ores et déjà admettre que le premier plafond technologique est atteint pour le photovoltaïque. La limite se situe en effet à 5% (soit environ 16 millions de francs) du montant maximum prescrit par la loi.

Renseignements:

Regula Petersen
section Energies renouvelables OFEN
regula.petersen@bfe.admin.ch

■ GROUPE-BILAN POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES: LE DÉMARRAGE ■

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a chargé Energie Pool Schweiz AG d'assurer les flux d'énergie et financiers liés à la rétribution à prix coûtant du courant injecté. Du même coup, cette société devient responsable du groupe-bilan pour les énergies renouvelables (GB-ER). Elle a été désignée à cet effet le 23 juin au terme d'une mise à l'enquête conforme aux exigences de l'OMC. Dès le début de 2009, elle devra en particulier prendre en charge le courant injecté tiré d'agents renouvelables au titre de la rétribution à prix coûtant; elle se

chargera aussi de dédommager les producteurs au tarif fixé par le Conseil fédéral. La SA Energie Pool Schweiz est une entreprise de services indépendante, offrant ses compétences et ses systèmes pour le marché libéralisé de l'électricité dans notre pays.

Renseignements:

Christian Schaffner
section Approvisionnement énergétique OFEN
christian.schaffner@bfe.admin.ch

■ POLITIQUE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT ■

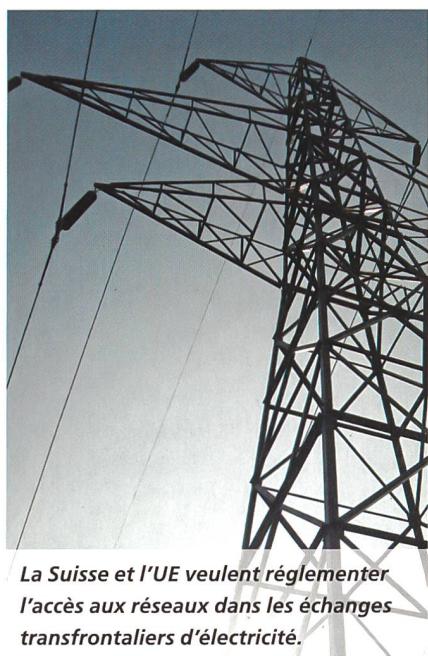
La taxe CO₂ sur les combustibles restera inchangée en 2009

Entre 2006 et 2007, les rejets de CO₂ imputables aux combustibles ont sensiblement baissé, n'atteignant l'an dernier que 88,8% de leur valeur en 1990. C'est pourquoi la taxe CO₂ sur les combustibles fossiles n'augmentera pas en 2009. L'annonce en a été faite fin juin à Baden par le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger lors de la 12^e réunion annuelle Energiewirtschaft Schweiz. Ainsi le taux de 12 francs par tonne de rejets de CO₂ appliqué en 2008 restera valable l'année prochaine. Pour le magistrat, le fort recul des rejets de CO₂ en 2007 marque le succès de la politique en la matière. Il constate que la taxe, annoncée il y a des années et désormais prélevée, incite réellement l'industrie et les propriétaires fonciers à réduire les rejets de CO₂ en

procédant à l'assainissement des bâtiments et en préférant de nouveaux agents énergétiques. Selon lui, cette politique, combinée avec l'action du programme SuisseEnergie, commence à porter des fruits. En effet, la statistique du CO₂ publiée aujourd'hui par l'OFEV indique que les rejets dus aux combustibles ont diminué de près de 7% entre 2006 et 2007. Par contre, les rejets imputables aux carburants ont nettement augmenté.

Renseignements:

Andrea Burkhardt
cheffe de la section Climat à l'Office fédéral de l'environnement OFEV
andrea.burkhardt@bafu.admin.ch

INTERNATIONAL**2^e ronde de négociations Suisse-UE sur l'électricité**

La Suisse et l'UE veulent réglementer l'accès aux réseaux dans les échanges transfrontaliers d'électricité.

Au début de juillet a eu lieu à Zurich la deuxième ronde de négociations Suisse-UE dans le domaine de l'électricité. Les délégations ont convenu des thèmes de discussion et ont décidé de former deux groupes de travail à l'échelon des experts. Les entretiens ont eu lieu dans un esprit d'ouverture et tout le monde a manifesté la volonté de contribuer à l'avancement des négociations. Celles-ci se poursuivront à Bruxelles au début de décembre. La première ronde avait déjà eu lieu dans la capitale européenne, c'était en novembre 2007. Le futur accord doit réglementer l'accès aux réseaux dans les échanges transfrontaliers d'électricité et harmoniser les normes de sécurité. Les négociations portent aussi sur l'accès au marché transfrontalier ainsi que sur le commerce d'électricité de sources renouvelables. Seront décisives pour la Suisse les dispositions régissant l'utilisation du réseau de transport.

Renseignements:

Marianne Zünd
responsable de la communication OFEN
marianne.zuend@bfe.admin.ch

Plan d'action UE pour réduire la demande d'énergie

La Commission européenne a présenté à la mi-juillet un calendrier de réduction de la consommation d'énergie des ménages. Selon le commissaire UE à l'industrie Günter Verheugen, l'adoption de standards minimaux de compatibilité environnementale pour les robinets et les fenêtres permettra de réduire les dépenses d'électricité et de chauffage, tout en améliorant le bilan climatique individuel du consommateur. Il conviendrait toutefois que l'industrie fixe elle-même ces standards. Il n'existe aujourd'hui des normes minimales de consommation d'énergie que pour des appareils électriques tels que réfrigérateurs et ordinateurs, et pour les installations de chauffage. L'un des objectifs de la Commission UE est que l'on ait désormais des exigences contraignantes au plan européen pour tous les appareils et matériaux dont la qualité influe directement sur la consommation d'énergie.

Pour en savoir plus:

http://ec.europa.eu/index_fr.htm

POLITIQUE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT**Budget au plus bas, progrès réduit**

Le programme SuisseEnergie a rendu public les résultats provisoires de l'étude d'impact 2007. C'était lors de la conférence Bilan et Stratégie organisée les 1^{er} et 2 juillet 2008 à Winterthour. L'impact énergétique du programme a certes continué d'augmenter en 2007, mais à un rythme moins soutenu que l'année précédente. La raison en est notamment la réduction du budget alloué, le plus bas depuis le lancement du programme, en 2001. Malgré cela, l'efficacité des moyens engagés n'a guère diminué: en

2007, un kilowattheure économisé a coûté 0,2 centime de fonds d'encouragement de SuisseEnergie. En 2003, ce montant avoisinait encore 0,6 ct. L'impact des mesures librement consenties mises en oeuvre dans le cadre de SuisseEnergie a augmenté de près de 3500 TJ (contre 4400 TJ environ en 2006).

Renseignements:

Beat Ruff, section SuisseEnergie OFEN
beat.ruff@bfe.admin.ch

Abonnements/Service aux lecteurs**Vous pouvez vous abonner gratuitement à energieia:**

par e-mail: abo@bfe.admin.ch, par fax ou par poste

Nom: _____

Adresse: _____

NP/Lieu: _____

Nbre d'exemplaires: _____

Anciens numéros: _____

Nbre d'exemplaires: _____

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

Office fédéral de l'énergie OFEN

Section Communication, 3003 Berne, fax: 031 323 25 10